

**ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 06.10.2025**

**Département
Des ARDENNES**
=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la
Communauté en exercice
: 39**
EFFECTIF LEGAL : 39

**Certifié affiché à la porte
de la Maison de la
Communauté
Le 30.06.2026
Convocation faite
Le 16.06.2026**

**Délibération
N°2026-06-103 Ter**

**Annule et remplace la
délibération n°2026-06-
103 Bis : OXAME –
EFPGE : bilan
d’opération et
acquisition du site**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 22 juin 2026

L’an deux mille vingt-six, et le lundi vingt-deux juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Mme Valérie D’AMARIO, M. Pascal GILLAUD, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, M. Dominique HAMAIDE, Mme Jennifer PECHEUX, M. Raphaël SPYT, Mme Carole AVRIL, MM. Claude WALLENDORFF, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE (jusqu’au point n°2026-06-101) Olivier DIEUDONNE, Mmes Priscilia MAZZA, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Mme Evelynne DEVOUGE-AUDART, M. Cédric JAGIELSKI, Mme Stéphanie CHACEL, MM. Romain ZOLTOWLOS, Pierre JANIK, Mme Marion JACQUEMIN, M. Jean-Pol DEVRESSE, Mme Isabelle COQUET (jusqu’au point n°2026-06-104), M Philippe RAVIART.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Valérie D’AMARIO) Fabien PRIGNON (pouvoir à Mme Isabelle BODART), Mmes Marielle SAXE, Angélique WAUTOT, M. Gérard DELATTE (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Mme Roseline MADDI (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), M. Bernard DEFORGE (à partir du point n°2026-06-102 puis pouvoir à M. Philippe RAVIDAT), Mme Carole ARIBI (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), MM. Hacı-Durmus DEMIR, Christophe LEONARD, Mmes Albane WASLET (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), Isabelle COQUET (à partir du point 2026-06-105 puis pouvoir à M. Philippe RAVIART).

Mme Liliane PASSEFORT, en conformité avec l’article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu’elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu les délibérations n°2021-05-106, 2022-05-106, 2023-03-059, 2024-06-121 et 2025-09-190 bis approuvant la participation de la Communauté à la requalification du site OXAME par l'Établissement Public Foncier Grand Est (EPFGE),

Considérant la fin de l'opération et la validation du bilan financier par l'Etat, autorité de tutelle de l'EPFGE,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

***prend acte** du bilan financier présenté,

***donne délégation** au Président pour la validation des différents actes afférents,

***autorise** le Président à signer l'acte d'acquisition des parcelles section AK numéros 156, 208, 222, 297 et 322 pour une surface totale de 29 356 m² pour un montant de 208 998,72 € HT, TVA en sus le cas échéant, soit 250 793,75 € TTC.

Pour extrait conforme

Le Président
Mathieu SONNET



Mathieu SONNET

Mathieu SONNET
2026.08.06 08:34:51 +0200
Ref:11534797-17418777-1-D
Signature numérique
le Président